

FICHE DES MERCREDIS DECEMBRE 2024

Nom – Prénom de l'enfant

Classe

<u>Décembre 2024</u> 20 novembre 2024	Péri loisirs Matin 7h00 – 9h00	Matin 9h00 – 12h00	Repas 12h00 – 13h30	Après midi 13h30 – 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 – 19h30
Mercredi 4 décembre 2024					
Mercredi 11 décembre 2024					
Mercredi 18 décembre 2024					

- ✓ Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.

Fonctionnement du Centre de loisirs :

- ✓ Il est impossible **d'arriver pour le déjeuner**.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00 merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée Centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé.

Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir dans les 48 heures. Soit le lundi avant 12h00. Dans le cas contraire le repas vous sera facturé.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature